

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



JOURNÉE NATIONALE
DE *L'Excellence*

1^{er} Août 2014 • Présidence de la République

*La Côte d'Ivoire Rayonnante
dans l'Unité et le Travail*



*“Ce n'est pas l'abondance,
mais l'excellence qui est richesse.”*

Joseph Joubert



Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire

*“ J'ai la conviction qu'une société basée sur la valeur
«Travail» est une société porteuse d'espoir pour
tous. Je pense en particulier à notre jeunesse. Il est
fondamental qu'elle sache que dans notre pays, le
courage et l'abnégation au travail seront toujours
récompensés.*

SOMMAIRE

- 3 Mot du Président de la République
- 5 Mot du Premier Ministre
- 6 La Journée Nationale de l'Excellence en 4 points
- 7-61 Les Lauréats nationaux de l'édition 2014

Monsieur Daniel Kablan DUNCAN

Premier Ministre,
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget



La nécessité de remobiliser l'ensemble de la nation autour de valeurs fortes en vue de créer les conditions idoines pour un développement soutenu, durable et partagé apparaît comme une exigence incontournable.

L'existence d'un capital humain de haute qualité, en particulier d'une jeunesse bien formée, prête à relever les défis d'aujourd'hui et de demain sera un atout majeur pour inscrire durablement nos succès actuels dans le temps. Le philosophe Jean Bodin ne disait-il pas, à juste titre, qu'« il n'est de richesses que d'hommes ? ». Le capital humain sera donc la clé indispensable pour ouvrir la porte de l'émergence à la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.



LA JOURNÉE NATIONALE DE L'EXCELLENCE EN 4 POINTS

1

Un Comité National de la Journée Nationale de l'Excellence présidée par le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget. Il a pour mission d'organiser la Journée Nationale de l'Excellence et la remise de prix aux acteurs de la vie socio-économique et administrative ayant fait preuve d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs activités. Il valide les travaux du Comité technique chargé de l'examen des rapports de sélection et de proposer la liste des lauréats.

2

Cinquante-cinq (55) lauréats nationaux pour assurer la promotion du secteur privé, des missions régaliennes de l'Etat (défense, sécurité intérieure, justice, santé, administration territoriale, ...), des collectivités locales, du service public et de la société civile (jeunesse scolaire et estudiantine, sportifs, artistes, ...). Ils sont repartis comme suit :

- secteur public (missions régaliennes de l'Etat) : 21 prix ;
- secteur privé : 18 prix ;
- société civile : 16 prix.

Ces lauréats recevront des mains de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, un trophée, un diplôme et un chèque d'un montant de dix millions de francs CFA.

3

Les lauréats classés 2ème et 3ème recevront leurs récompenses au cours de cérémonies éclatées qui seront organisées dans les différents ministères.

4

Une cérémonie solennelle de remise de Prix d'Excellence par S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, le 1^{er} août 2014.



*Les Lauréats
Nationaux
de l'Édition 2014*



DOMAINE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE



PRIX
DU MEILLEUR
POLICIER

CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des policiers (officiers et sous-officiers) sur la base des critères ci-après :

- Qualités personnelles (11 sous-critères de notation /50 points) ;
- Qualités administratives (10 sous-critères de notation /50 points) ;
- Comportement dans le service et hors du service (10 sous-critères de notation /50 points).

LAURÉAT



M. KOUYATE
YOUSOUF

Commissaire divisionnaire
de Police

Né le 15 février 1966 à Bouaké, le Commissaire divisionnaire de Police KOUYATE Youssouf est recruté à la Police nationale le 24 octobre 1994.

Motivation du choix

En sa double qualité de Directeur des Unités d'Intervention (DUI) et de coordonnateur du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO), le Commissaire Divisionnaire de Police KOUYATE Youssouf s'est distingué de manière remarquable depuis la fin de la crise post-électorale :

- dans le retour de la sécurité et le démantèlement des barrages anarchiques dans le District d'Abidjan ;
- dans l'appui opérationnel aux services de renseignements et de la surveillance du territoire dans la lutte contre les auteurs d'actes subversifs et autres atteintes à la sûreté de l'Etat ;
- dans la protection des hautes personnalités et la sécurisation des grands événements organisés à Abidjan.

Son engagement, son abnégation et son dévouement au travail lui ont valu d'être promu au grade de Commissaire Divisionnaire de Police à titre exceptionnel en 2012.

Son esprit d'initiative et d'anticipation, son professionnalisme et son sens élevé du devoir le placent nettement au-dessus du lot et font de lui le meilleur Policier au titre de l'année 2014.

DOMAINE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



PRIX
DU MEILLEUR
MAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Qualités personnelles ;
- Aptitudes professionnelles ;
- Sens des relations humaines ;
- Esprit managérial.

LAURÉATE



MME TOURE
NASSENEBA

Maire de la Commune
d'Odienné

Motivation du choix

Elue Maire de la Commune d'Odienné, Madame Touré Nassebeba, est un Maire à l'esprit novateur. Avec un dynamisme remarquable, elle a noué de nombreux contacts avec des partenaires nationaux et internationaux. Grâce à sa gestion, la commune présente de bonnes dispositions administratives, et les activités socio-économiques ont repris à Odienné après la crise sociopolitique qu'a connue le pays. Sous son impulsion, les recettes propres représentent près de 27% du budget communal et les impôts d'Etat 24% dudit budget alors qu'elles étaient inexistantes 2002 à 2012, du fait de la guerre.

Madame Touré Nassebeba a rendu les organes municipaux fonctionnels en ce qu'ils se réunissent régulièrement et les commissions permanentes sont très actives. Toutes ses actions impactent positivement le service public communal, la délivrance des actes administratifs et les prestations offertes aux usagers. De plus, le Maire s'est pleinement investie en faveur des couches les plus défavorisées notamment, les handicapés, les femmes et les jeunes. Au titre de ces actions nous notons principalement :

- l'organisation d'un forum commercial ;
- la tenue d'un séminaire à l'intention des femmes afin de les inciter à l'entreprenariat ;
- la remise d'une aide, non remboursable, d'un montant de dix millions (10 000 000) de Francs CFA aux femmes pour entreprendre des activités génératrices de revenus.

DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE



PRIX DU
MEILLEUR
SOUS-PRÉFET

CRITERES DE SELECTION

- Qualités personnelles, tenue et présentation extérieure (3 sous-critères de notation /15 points) ;
- Aptitudes professionnelles (4 sous-critères de notation /20 points) ;
- Sens des relations humaines (3 sous-critères de notation /15 points).

LAURÉAT



**M. GUEU
GILBERT**

Sous-Préfet de TANDA

Né le 29 mai 1961, Monsieur GUEU Gilbert est Sous-Préfet depuis six ans.

Motivation du Choix

En poste dans le Département de Tanda depuis six (06) années, Monsieur Gilbert GUEU s'est toujours montré irréprochable dans sa manière de servir. Collaborateur courtois et discipliné, il ne manque pas d'initiatives louables tant dans son environnement immédiat que dans ses rapports avec les populations de sa circonscription. Il est très apprécié par la majorité de ses administrés.

Premier Sous-Préfet de la Circonscription d'Amanvi, il a réalisé plusieurs actions qui ont contribué au développement socio-économique de cette Sous-Préfecture, entre autres :

- acquisition du réseau de téléphone mobile pour la Circonscription ;
- règlement définitif d'un conflit foncier, vieux d'une vingtaine d'années entre deux (02) villages ;
- acquisition de 425 abonnements subventionnés, réglant le problème d'eau potable dans la Circonscription ;
- rédaction de la monographie de la Sous-Préfecture qui lui a valu les félicitations du Préfet.

Monsieur GUEU est un Sous-Préfet qui produit régulièrement tous les rapports périodiques d'activités que commande l'exercice de ses charges.

DOMAINE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT



PRIX
DU MEILLEUR
AGENT DE
RECENSEMENT
RGPH 2014

CRITERES DE SELECTION

- Qualité personnelle de l'agent ;
- Rendement ;
- Niveau d'expertise ;
- Degré d'implication dans la réussite du RGPH-2014.

LAURÉAT



**M. BLEU
N'ZOKABIEU JACQUES**

Directeur Régional de l'Institut National
de la Statistique (INS) de MAN

Motivation du choix

Feu BIEU N'zokabieu Jacques était un agent très dévoué et a contribué avec acharnement à la réussite du RGPH. Sa sélection est motivée par le dévouement dont il a fait preuve durant l'exercice de ses fonctions et surtout pour sa contribution à la réussite du RGPH 2014 dans la région du Tonkpi. Il est décédé accidentellement dans l'exercice de ses fonctions, à la fin du processus du recensement.

DOMAINE DE L'EMPLOI



PRIX
D'EXCELLENCE
POUR L'EMPLOI
CATÉGORIE ENTREPRISE

CRITERES DE SELECTION

- Avoir des politiques innovantes en matière de recrutement : expression de besoin de recrutement (stages ou offres d'emplois directs) auprès de l'Agence de Promotion de l'Emploi (AGEPE) et des cabinets de placement de main d'œuvre agréés, et de maintien dans l'emploi des salariés ;
- La taille de l'entreprise ;
- Nombre de personnes retenues.

LAURÉAT

BIAO-CI

Motivation du choix

Le volume d'emplois permanents créés en 2013 est de 151 avec plus de 95 % de postes de responsabilité.

BIAO est une entreprise citoyenne qui participe à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi à travers le Projet Emploi Jeune et de Développement de Compétences (PEJEDEC) avec 67 stagiaires dont 37 embauchés. Elle mène des actions en faveur des populations vulnérables (existence d'un comité de lutte contre le SIDA) et fait la promotion des compétences nationales avec 100% de travailleurs nationaux.

DOMAINE DE L'EMPLOI



PRIX
D'EXCELLENCE
POUR L'EMPLOI
CATÉGORIE JEUNE
ENTREPRENEUR – AUTO EMPLOI

CRITERES DE SELECTION

- Avoir une endurance entrepreneuriale ;
- Avoir du courage pour affronter les difficultés ;
- Avoir une politique de développement de l'entreprise ;
- Assurer la création d'emplois pour d'autres.

LAURÉATE



Mlle N'DOUA
ALLUA MARCELLINE
FLEUR BROU

Motivation du choix

Jeune, Mlle N'DOUA est titulaire d'une maîtrise des Sciences du Langage de l'année 2013 et est en année de DEA de la même discipline. Elle a acquis une expérience professionnelle notable dans la Communication et les TIC.

Son entreprise, Planète Sports, a été créée en août 2013. Elle est spécialisée dans la commercialisation de services web et mobiles adaptés à l'environnement sportif.

Son projet a un impact réel avec la création de six (6) emplois directs et une dizaine d'emplois induits. Ce qui implique une réduction de la pauvreté et une floraison d'activités connexes telles que les points de ventes d'accessoires téléphoniques.

En outre, la promotrice est ambitieuse et a des aptitudes entrepreneuriales avérées (plusieurs distinctions déjà enregistrées) et a une bonne expérience dans le domaine d'activité.

Elle a été plusieurs fois distinguée :

- lauréate de la 1^{ère} Edition du Concours Startup Weekend Abidjan ;
- demi-finaliste à Elevator Pitch Compétition – MIT Global Startup Workshop à Marrakech-Maroc (du 24 au 26 Mars 2014) représentant la Côte d'Ivoire ;
- invitée à la réunion ministérielle de haut niveau sur les industries créatives à Praia-Cap Vert, du 26 au 30 Novembre 2013.

DOMAINE DE LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



PRIX DU
MEILLEUR AGENT
DU TRÉSOR
PUBLIC

CRITERES DE SELECTION

Les critères d'appréciation sont les suivants :

- Qualités personnelles (5 sous-critères) ;
- Qualités administratives (7 sous-critères).

LAURÉAT



M. DOUA
KOUITA OLIVIER

Administrateur des Services
Financiers

Né le 19 septembre 1978 à Agboville, Monsieur DOUA est diplômé du Cycle Supérieur de l'Ecole Nationale d'Administration depuis 2006.

Motivation du choix

Administrateur des Services Financiers, Inspecteur Vérificateur à la Direction des Etudes, des Méthodes et Organisation, Monsieur DOUA fait preuve de qualités professionnelles exceptionnelles :

- Dignité, probité, impartialité, responsabilité ;
- Relations très courtoises et respectueuses de la hiérarchie, des collègues et des collaborateurs ;
- Discrétion et devoir de réserve scrupuleusement respectés ;
- Disponibilité exceptionnelle : réalise des travaux à des heures tardives, voire en dehors des jours ouvrables.

Il a obtenu une moyenne de 16,22/20 à l'issue de l'évaluation.

DOMAINE DE LA GESTION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE



PRIX DU
MEILLEUR
AGENT DES
IMPÔTS

CRITERES DE SELECTION

Pour le prix de la DGI, sélection basée sur la note N° 2092/MEF/DGI/DRHMG/SDP/AKE du 27/12/2007 portant règlement du prix d'Excellence

LAURÉAT



M. OUATTARA
ABDOULAYE

Inspecteur des impôts

Motivation du choix

Chef du Centre des Impôts (CDI) de Grand-Lahou, Monsieur OUATTARA est un agent correct et exemplaire qui travaille en toute transparence et partage ces valeurs aussi bien avec ses collaborateurs qu'avec ses collègues.

Les constantes visites-surprises au sein de son service et les contrôles inopinés effectués par la Cellule de Contrôle Interne sur les procédures mises en œuvre au sein du SAID de GRAND-LAHOU montrent que le respect de Monsieur OUATTARA pour le bien public et son abnégation à fournir sans relâché des efforts sans calcul et sans rien attendre de l'usager-client ont fini par dépeindre profondément et positivement sur ses collaborateurs.

La qualité de l'encadrement de proximité qu'il pratique fait de ses collaborateurs, les agents les mieux réactifs et les plus performants au niveau de sa Direction régionale.

Grâce à un rapport produit par Monsieur OUATTARA sur la faiblesse du dispositif d'alors et sur la nécessité de créer une Recette des impôts, Monsieur le Directeur a pris la décision de créer une Recette à Grand-Lahou. Ce qui a changé radicalement le visage du CDI avec un niveau de réalisations de 1 Milliard 460 F CFA en 2013 contre une moyenne de 450 millions de F CFA jusqu'en 2011.

DOMAINE DE LA GESTION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE



PRIX DU
MEILLEUR
SERVICE DE
DOUANE

CRITERES DE SELECTION

Sélection basée sur la décision n°167/MDPMEF/DOUANES du 27/12/2006 portant création d'une Commission des décorations et des distinctions honorifiques et son règlement intérieur.

LAURÉAT

SOUS-DIRECTION
DES SERVICES
DOUANIERS
AÉROPORTUAIRES

Motivation du choix

Ce service a brillamment réussi, le 12 juillet 2013, aux épreuves d'audit pour la certification ISO 9001 version 2008.

DOMAINE DE LA JUSTICE



PRIX DU
MAGISTRAT
ÉMÉRITE

CRITERES DE SELECTION

- Rendement exceptionnel (5 pts) ;
- Gestion du bien public (2,5 pts) ;
- Innovation apportée dans le secteur d'activité (2,5 pts) ;
- Excellence dans la prestation de services de Justice, Droits de l'Homme et des Libertés Publiques (5 pts) ;
- Contribution exemplaire dans des circonstances extraordinaires (2 pts) ;
- Gestion d'un événement ou d'un projet spécial de grande envergure (3 pts).

LAURÉAT



M. KOUAME
YAO AUGUSTIN

Magistrat,
Président du Tribunal de Première
Instance de Yopougon

Monsieur KOUAME est né le 1er décembre 1963 à Daloa. Il est diplômé du Cycle Supérieur de l'Ecole Nationale d'Administration, section Magistrature (Major de promotion), depuis 1993.

Motivation du choix

Nommé Magistrat par décret n° 93-329 du 16 mars 1993, Monsieur KOUAME est Magistrat du 1er grade, 1er groupe depuis le 1er janvier 2004. Il est actuellement le Président du Tribunal de Première Instance de Yopougon. Il a occupé successivement les fonctions de :

- Juge au Tribunal de Première Instance d'Abidjan ;
- Conseiller à la cour d'Appel d'Abidjan ;
- Vice-Président du Tribunal de Première Instance d'Abidjan ;
- Détachement à l'ONUCI ;
- Président de Chambre à la cour d'Appel de Daloa ;
- Président du Tribunal de Première Instance de Daloa.

Monsieur KOUAME est un très bon Magistrat possédant de solides connaissances professionnelles qui fait preuve d'assurance et de maîtrise dans l'accomplissement de ses tâches. C'est un Magistrat de très bonne moralité qui ne fait l'objet d'aucune sanction à ce jour.

DOMAINE DE LA JUSTICE



PRIX DE LA
MEILLEURE
INSTITUTION
PÉNITENTIAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Organisation du travail ;
- Respect des règles juridiques ;
- Entretien des infrastructures de la prison.

Motivation du choix

Dirigée par Monsieur Sinali OUATTARA, cette prison qui avait été totalement pillée durant la crise électorale a été entièrement rénovée et dispose de toutes les commodités permettant l'humanisation de la détention.

Le personnel fait preuve d'esprit d'initiative et d'ouverture qui a eu pour conséquence de développer les contacts avec les autorités de la ville et de changer la perception des populations à l'égard des détenus.

Les organisations des droits de l'homme qui interviennent dans les détentions (CICR, ONUCI section pénitentiaire...) et les détenus apprécient unanimement la gestion de la détention :

- respect des détenus ;
- bonne alimentation ;
- organisation d'activités socio-éducatives régulières ;
- prise en charge psychologique et une assistance permanente.

La prison est aujourd'hui moderne et répond aux normes minimales au niveau international.

Toutes ces qualités valent à cette Maison d'Arrêt et de Correction d'être distinguée.

LAURÉAT

MAISON
D'ARRÊT ET DE
CORRECTION
D'ABENGOUROU

DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT



PRIX
D'EXCELLENCE
DE L'ENTREPRISE
ÉCO-CITOYENNE

CRITERES DE SELECTION

- Etre une entreprise de Droit ivoirien ;
- Etre engagée dans une démarche de développement durable conciliant :
 - compétitivité économique ;
 - aspects sociaux (création d'emplois, insertion sociale, etc.) ;
 - respect des normes environnementales (lutte contre toutes les formes de pollution, préservation de la biodiversité) ;
- Avoir fait preuve de créativité et d'innovation technologique notamment en ce qui concerne les sachets plastiques.

Motivation du choix

Nestlé Côte d'Ivoire remplit les conditions suivantes :

- réalisation des Audits Environnementaux ;
- conformité vis-à-vis de la législation et de la réglementation en vigueur en ce qui concerne les installations classées ; notamment :
 - respect des normes environnementales (récupération et valorisation des déchets liquides et solides par les tiers agréés par le CIAPOL) ;
 - traitement des eaux usées issues des processus : présence d'une station d'épuration (STEP) ;
 - condition saine de travail (respect des règles d'hygiène et port des EPI) et respect des règles d'hygiène par le personnel ;
 - sécurité de travail (existence d'un plan d'Opérations Interne - POI).

Le 28 avril 2014, Nestlé a célébré ses 1 346 jours de travail sans accident avec arrêt de travail.

Soutien aux populations et aux communautés locales par la mise en œuvre de divers projets tels que :

- le projet eau et assainissement (Watsan) ;
- le projet NESTLE Cocoa Plan ;
- le projet Nescafé Plan ;
- le projet manioc.

LAURÉAT

NESTLE
CÔTE D'IVOIRE

DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE



PRIX DU
FONCTIONNAIRE
AYANT LE
MEILLEUR ESPRIT
CITOYEN

CRITERES DE SELECTION

- Ponctualité au service et respect de la durée légale du travail (20 points) ;
- Respect des lois et règlements en vigueur (10 points) ;
- Exécution de manière honnête et loyale des instructions reçues dès lors qu'elles sont conformes aux lois et règlements en vigueur (20 points) ;
- Assurance du fonctionnement permanent et régulier du service public et respect des dispositions légales en matière de grève (20 points) ;
- Offre du service public à l'utilisateur sans considération de ses convictions politique, religieuse, philosophique et idéologique ou son appartenance ethnique (30 points).

LAURÉATE



Mlle **KOUASSI**
AMAIN LÉONTINE

Assistante de direction

Titulaire du BT secrétariat obtenu en 1997, Mlle Kouassi est entrée à la Fonction Publique en 2008.

Motivation du choix

Mademoiselle KOUASSI Amino Léontine, Matricule 338 398-K, Assistante de direction à la Direction pour le Développement de l'Apprentissage et de l'Insertion (DDAI) du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, donne entière satisfaction sur le plan professionnel.

Elle est un fonctionnaire au sens aigu des relations humaines. Disciplinée, elle a un sens élevé de la responsabilité et du devoir. Ponctuelle et assidue, elle s'acquitte des tâches qui lui sont confiées avec célérité et efficacité.

Elle ne s'offusque pas de travailler sous pression quand les circonstances l'exigent et fait preuve d'une grande disponibilité.

Humble et consciente de l'importance de sa fonction au sein de la DDAI, elle accueille sans discrimination et sans contrepartie quelconque tous les usagers du service.

Jamais aucun acte de corruption ne lui a été reproché.

DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE



PRIX DE LA
MEILLEURE
ADMINISTRATION
PUBLIQUE

CRITERES DE SELECTION

- Garantir un égal accès aux prestations à tous les usagers du service public (10 points) ;
- Accorder à chaque usager ce à quoi il a droit (10 points) ;
- Traiter avec respect, politesse et considération les usagers du service public (10 points) ;
- Accorder un temps d'écoute à chaque usager du service public (10 points) ;
- Se garder de toutes formes de malversations telles que les détournements de denier public, la corruption, la concussion et toute manœuvre visant à s'enrichir illicitement (20 points) ;
- Travailler à mettre le plus grand soin dans son travail (20 points) ;
- Exécuter les tâches avec célérité, rigueur et professionnalisme (20 points).

Motivation du choix

La DGTCP est notamment chargée :

- de définir la politique de trésorerie de l'Etat et d'en assurer la gestion administrative et comptable ;
- d'exécuter et de contrôler les opérations des budgets de l'Etat, des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et des Collectivités Territoriales ;
- d'assurer la garde et le maniement des deniers publics ;
- d'assurer la gestion administrative, financière et comptable de la dette publique ;
- d'élaborer et d'appliquer la réglementation de la comptabilité publique ;
- de veiller à la tenue de la comptabilité de l'Etat, des EPN et des Collectivités Territoriales ;
- de collecter l'épargne publique.

La DGTCP exécute les tâches avec célérité, rigueur et professionnalisme et dispose d'un manuel de procédure. Elle accorde à chaque usager ce à quoi il a droit par sa bonne compréhension de la notion de service de proximité.

La DGTCP accorde également un temps d'écoute à chaque usager du service public par l'utilisation de boîtes à suggestions, les sondages d'opinion, les enquêtes de satisfaction des usagers. Pour se garder des malversations tels que les détournements, la corruption, la concussion et les manœuvres visant à s'enrichir, elle dispose d'un code de déontologie, procède à des contrôles et audits des procédures et possède un système interne de récompense des Agents.

LAURÉAT

DIRECTION
GÉNÉRALE DU
TRÉSOR ET DE LA
COMPTABILITÉ
PUBLIQUE

DOMAINE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

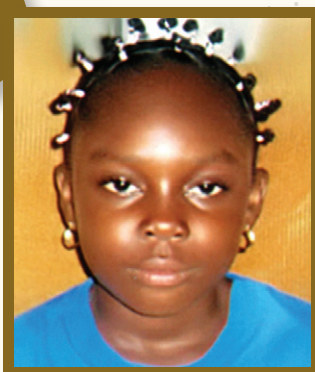


PRIX DU MEILLEUR
ÉLÈVE AU CEPE /
CONCOURS
D'ENTRÉE EN 6^{ÈME}

CRITERES DE SELECTION

Meilleur Total Général Pondéré (supérieur ou égal à 153) suivant les résultats officiels proclamés par le Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement technique.

LAURÉATE



Mlle **GAHOUA**
POLLE ASTRID GAËLLE

Née le 24 mai 2005, Mlle GAHOUA est élève à l'Ecole Primaire Publique de Banco-2. Elle a obtenu 165,33/170 à l'examen du CEPE. C'est une élève très brillante qui est major de sa classe depuis le CP1.

Ces résultats scolaires se présentent comme suit :

CP1 : 7,46/10
CP2 : 9,46/10
CE1 : 9,50/10
CE2 : 9,27/10
CM1 : 9,61/10
CM2 : 19,51/20

DOMAINE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



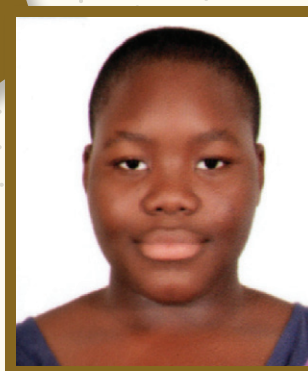
PRIX DU
MEILLEUR ÉLÈVE
AU BEPC

CRITERES DE SELECTION

- Mention très-bien ;
- Note de conduite supérieure ou égale à 12 ;
- Moyenne /20 la plus élevée.

(Suivant les résultats officiels proclamés par le Ministère de l'Education national et de l'Enseignement technique)

LAURÉATE



Mlle **AGBALESSI**
AHOUBA CHRISTIE
ALEXANDRA

Née le 14 octobre 1999, Mlle AGBALASSI est au lycée Sainte Marie de Cocody. Elle a obtenu 192,06/220 à l'examen du BEPC. C'est une élève très brillante.

Ces résultats scolaires se présentent comme suit :

6^{ème} : 17,55/20
5^{ème} : 16,85/20
4^{ème} : 17,16 /20
3^{ème} : 17,40/20

DOMAINE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CRITERES DE SELECTION

- Mention très-bien ;
- Note de conduite supérieure ou égale à 12 ;
- Moyenne /20 la plus élevée.

(Résultats officiels proclamés par le Ministère)



PRIX DU
MEILLEUR
ÉLÈVE AU
BACCALAURÉAT
GÉNÉRAL

LAURÉATE



Mlle **KOFFI**
CINDY NADIA MARTHE EPIPHANIA

Née le 14 mars 1997, Mlle KOFFI Cindy Nadia est élève au Collège Saint-Viateur de Cocody. Elle a obtenu la mention Très bien avec 343/400 points à l'examen du BACCALAUREAT Série C.

C'est une élève très brillante qui est toujours major de sa classe.

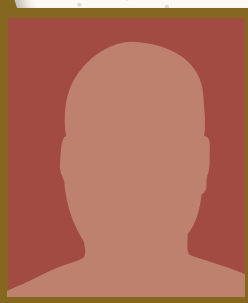
Ces résultats scolaires se présentent comme suit :

2^{nde} : 16,58/20 (Major de classe)

1^{ère} : 16,42/20 (Major de classe)

T^{le} : 18,15/20 (Major de classe)

LAURÉATE



Mlle **MANGONA**
MARIE FABIENNE URSULE

Née le 21 septembre 1996, Mlle MANGOUA Marie Fabienne est élève au Lycée Sainte-Marie de Cocody. Elle a obtenu 343/400 points à l'examen du BACCALAUREAT Série D.

Ces résultats scolaires se présentent comme suit :

2^{nde} : 13,5/20

1^{ère} : 14,12/20 (Major de classe)

T^{le} : 14,45/20 (Major de classe)

Photo non parvenue

DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CRITERES DE SELECTION

- Mention très-bien ;
- Note de conduite supérieure ou égale à 12 ;
- Moyenne /20 la plus élevée.

(Résultats officiels proclamés par le Ministère)



PRIX DU
MEILLEUR ÉLÈVE
BACCALAURÉAT
TECHNIQUE

LAURÉATE



Mlle **SAOUKPAMSOU**
AÏCHA

Elève au l'Institut LKM de Yopougon.

Elle a obtenu la mention Bien avec 360/480 points à l'examen du BACCALAUREAT Technique.



PRIX
D'EXCELLENCE
POUR LES PME

DOMAINE DE LA PROMOTION DES PME

CRITERES DE SELECTION

- Gouvernance (tenue de comptabilité, déclaration CNPS, régularité fiscale, etc.) ;
- Innovation technologique (utilisation des TIC, mécanisation des outils de travail, automatisation des outils de travail, esprit de créativité) ;
- Création d'emplois et genre (nombre d'employés et personnes déclarés, nombre de femme par rapport à l'effectif total, nombre de jeunes, nombre d'handicapés) ;
- Respect de l'environnement (utilisation de sachets d'emballage et intrant bio, recyclage des déchets, préservation de l'environnement, condition de travail) ;
- Territorialité (localisation à l'intérieur du pays, utilisation de matières premières locales).

Motivation du choix

HYPERACCESS SYSTEMS est une SARL dont le cœur de métier est l'utilisation des TIC. Constituée essentiellement de jeunes cadres nationaux, cette PME force l'admiration par son innovation technologique et la qualité de ses prestations.

Plusieurs grandes entreprises des secteurs-clé de notre économie (Energie, pétrole, banques) font confiance à HYPER ACCESS SYSTEMS et sont satisfaits de la qualité de son offre de service.

Elle est le premier partenaire en Afrique habilité à assurer le support niveau ADVANCED sur les plateformes Hypergateway d'Hypermedia Systems Ltd. C'est une entreprise en forte expansion auprès des entreprises locales, mais également en Afrique à travers ses filiales au Benin, Niger, Togo e Tunisie.

Après 5 années d'existence, elle bénéficie de la reconnaissance internationale avec des prix remportés à l'étranger pour son innovation technologique et la qualité de ses prestations :

- Lauréat du prix Qualité Business Initiative Direction (BID) 2012, catégorie Or ;
- Lauréat du prix Qualité Business Initiative Direction (BID) 2013, catégorie Platinium.

LAURÉAT

HYPERACCESS
SYSTEMS



PRIX DE LA
MEILLEURE
ENTREPRISE
EXPORTATRICE

DOMAINE DU COMMERCE

CRITERES DE SELECTION

- Quantité de produits exportés ;
- Connaissance spécifique pays /zone géographique ;
- Nombre de nouveaux marchés conquis ;
- Développement de partenariats ;
- Méthode de distribution ;
- Capacité à produire des Services et des produits de qualité ;
- Capacité financière ;
- Mesure des indicateurs « export » (chiffres d'affaires réalisés à l'export, nombre d'implantations à l'étranger, etc. ;
- Capacité de production.

Motivation du choix

Créée en 1995 par Monsieur Richard MATHYS, les plantations de bananes douces de BATIA qui couvrent 320 ha sont situées à Tiassalé. Vingt ans plus tard, la production annuelle dépasse les 11 000 tonnes. Pour l'exercice 2013, BATIA a réalisé un chiffre d'affaires de plus de trois milliards de FCFA pour plus de 12 000 tonnes de banane dessert. La société exploite la marque commerciale WANITA qui est déposée et mise à la disposition de celle-ci.

Cette marque permet une politique de communication qui permet de jouir d'une certaine notoriété au niveau européen et sous régional.

Les plantations sont certifiées TESCO et Global gap. Cette certification est l'aboutissement d'une démarche spécifique qui démontre la fiabilité des méthodes et la compétence des équipes de BATIA. Elle est un outil indispensable pour la pénétration des marchés européens et une exigence de la grande distribution qui les domine.

L'ensemble du personnel représente 667 travailleurs y compris les services de gestion et d'administration.

LAURÉAT

LA BANANIERE
DE TIASSALE
(BATIA)

DOMAINE DE L'ARTISANAT



PRIX DU
MEILLEUR
ARTISAN

CRITERES DE SELECTION

- Gouvernance (tenue de comptabilité, paiement des impôts et taxes communales) ;
- Création d'emplois et genre (nombre de jeunes, ex-combattants, femmes, handicapés employés, nombre d'apprentis en formation) ;
- Respect de l'environnement préservation de l'environnement, condition de travail, mécanisation ;
- Territorialité (localisation à l'intérieur du pays, utilisation de matières premières locales) ;
- Créativité (originalité dans la création, esthétique).

LAURÉAT



**M. COULIBALY
SIDIKI**
CALEBASSES FOLIES

Motivation du Choix

Monsieur Coulibaly Sidiki est un designer qui travaille à la mise en valeur de la culture africaine à travers des créations personnelles d'objets décoratifs et utilitaires par l'utilisation de matériaux naturels, écologiques et biodégradables tels que laalebasse, le rotin, les lianes, l'argile, la paille et la récupération.

L'artisan manie avec dextérité les calebasses qui n'ont aucun secret pour lui. Il a réussi à donner à ces fruits des destinations diverses, autres que celles qui leur étaient naturellement, voire culturellement dévolues. Avec lui, les calebasses deviennent «folles», «perdent la raison». C'est donc en toute logique que ses œuvres ont été surnommées «Calebasses folies».

Monsieur Coulibaly a participé à de nombreux salons, foires, expositions nationales et internationales et obtenu plusieurs récompenses :

- Prix de reconnaissance d'excellence UNESCO pour l'artisanat en Afrique de l'Ouest en 2009 ;
- Prix UEMOA au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) en 2010 ;
- Reconnaissance d'excellence OAPI au SIAO 2010

DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



PRIX DU
MEILLEUR
CHERCHEUR ET
ENSEIGNANT-
CHERCHEUR

CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des candidats, sur les 5 dernières années, à partir des critères ci-après :

- Publication ;
- Performance académique ;
- Diffusion ;
- Assiduité.

LAURÉAT



**PROFESSEUR N'ZI
MODESTE**

Motivation du choix

Monsieur Modeste N'ZI, Professeur Titulaire à l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) de Mathématiques et Informatique, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY de Cocody-Abidjan est l'auteur de nombreux et exceptionnels travaux dans le domaine des sciences et technologies. Ce sont :

- Plus de 41 articles parus dans des revues à fort impact, de notoriété reconnue et indexées ;
- 14 thèses uniques (Ph.D) encadrées, soutenues et suivies de publication ;
- Participation à plusieurs colloques internationaux et nationaux ;
- Enseignements dispensés dans plusieurs pays (Afrique du Sud, Niger, Sénégal, Maroc, Mali, Bénin, France, Suède, Canada).

Plusieurs distinctions jalonnent le parcours du Professeur N'ZI Modeste :

- Commandeur dans l'ordre du mérite de l'éducation nationale, 2010 ;
- Officier dans l'ordre du mérite de l'éducation nationale de Côte d'Ivoire, 2006,
- Chevalier dans l'ordre du mérite de l'éducation nationale de Côte d'Ivoire, 2005
- Membre de la Société Mathématique de Côte d'Ivoire.

DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



PRIX DU
MEILLEUR
ÉTUDIANT

CRITERES DE SELECTION

- Cursus académique ;
- Sociabilité ;
- Comportement citoyen.

LAURÉATE



Mlle **TRA LOU**
TCHE MARIE COLOMBE
ALEXANDRA

Motivation du choix

Université : UFHB-Cocody
 UFR : Mathématiques et Informatique
 Grade : MASTER
 Niveau : MASTER 1
 BAC série A, obtenu en classe de 1ère en 2009
 BAC série C, obtenu en Terminale en 2010
 L1 MIAGE, 2010-2011 avec 13,51 de moyenne
 L2 MIAGE, 2011-2012 avec 13,16 de moyenne
 L3 MIAGE, 2012-2013 avec 13,13 de moyenne

Le parcours, les qualités et le comportement de Mademoiselle TRA LOU TCHE sont reconnus par tous (corps enseignant, personnel administratif, étudiants). Ce qui lui a valu d'être parmi les meilleurs étudiants ivoiriens sélectionnés par l'Ambassade de France pour représenter la Côte d'Ivoire aux festivités marquant l'indépendance de la République Française.

DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



PRIX
DU MEILLEUR
MÉDECIN

CRITERES DE SELECTION

- Sens des responsabilités ;
- Rendement et aptitudes professionnelles ;
- Civisme et intégrité ;
- Relations humaines ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Présentation ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect de la déontologie

LAURÉAT



DR. **DEKA** G. PAULIN CHRISTIAN

Directeur de l'Hôpital Général de Bingerville

Motivation du Choix

L'action du Dr DEKA, à la tête de l'hôpital général de Bingerville a transformé l'aspect général de cet hôpital et permis d'améliorer ses performances en une année. Lauréat du Prix du meilleur hôpital général de la Direction Régionale d'ABIDJAN-2 en 2012 et 2013, il est accessible et disponible à toute heure. Dr DEKA fait preuve d'un profond respect de la hiérarchie.

LAURÉATE



DR. **LAWSON** ÉPOUSE KINIFO HELU LATTREKAHI
COUMOIN VIVIANE

Médecin-Chef au Centre de Santé Urbain (CSU) Libreville de MAN

Motivation du Choix

Dr LAWSON est en fonction au CSU de Libreville depuis 1983. Cette longue présence dans ce centre de santé témoigne de l'acceptation des populations et de leur satisfaction vis-à-vis de ses prestations. Par ailleurs, son action de plaidoyer auprès des Partenaires nationaux et internationaux a permis le passage de statut de Dispensaire urbain (1 seul bâtiment) à celui d'un Centre de santé urbain avec 4 bâtiments dont un laboratoire CDV. Sous sa direction, le volume d'activités réalisées a été très important en 2013 : 16 854 consultations, 987 accouchements, 182 PVVIH prises en charge, 4447 Consultation prénatale, 741 femmes protégées en Planification familiale. Dr LAWSON est un médecin accessible et disponible à toute heure.

DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

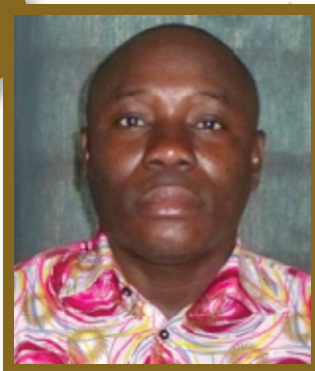


PRIX
DU MEILLEUR
INFIRMIER

CRITERES DE SELECTION

- Sens des responsabilités ;
- Rendement et aptitudes professionnelles ;
- Civisme et intégrité ;
- Relations humaines ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Présentation ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect de la déontologie

LAURÉAT



**M. KOUADIO
KOUAMÉ PASCAL**

Infirmier diplômé d'Etat au CSR
Sérébissou

Né le 04 septembre 1973, Monsieur KOUADIO a obtenu son diplôme d'Infirmier d'Etat en 1998.

Motivation du choix

En onze années de présence au CSR de Sérébissou (Bondoukou), ce qui traduit la satisfaction des populations pour les prestations qu'il leur offre, Monsieur KOUADIO a enregistré d'excellents résultats à travers son approche communautaire et la pratique de la stratégie avancée basée sur deux visites mensuelles dans chaque village de son aire. Cela rapproche les services de santé des populations.

Le volume d'activités en 2013 est remarquable :

- Consultations et soins curatifs = 4384
- Dépistages VIH = 636
- Activités vaccinales :
 - Penta 3 = 326 (104%) ;
 - Vaccin Anti Rougeoleux = 202 (74%) ;
 - Vaccin Anti tuberculeux (BCG)=346 (113%) ;
 - Vaccin Anti Tétanique (VAT2)=35%.

Accessible et disponible à toute heure, Monsieur KOUADIO, fait preuve d'un humanisme exemplaire pour les patients et les usagers de son centre de santé.

DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



PRIX DE LA
MEILLEURE
SAGE-FEMME

CRITERES DE SELECTION

- Sens des responsabilités ;
- Rendement et aptitudes professionnelles ;
- Civisme et intégrité ;
- Relations humaines ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Présentation ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect de la déontologie.

LAURÉATE



**Mlle GOHN
NOMBÉ YVETTE**

Sage-Femme diplômée d'Etat
au CSR de Tiégba (Divo)

Motivation du choix

Sage-femme diplômée d'Etat en 2008, Mlle GOHN Yvette a une très bonne approche communautaire et pratique de la stratégie avancée avec deux visites mensuelles dans chaque village avec des ASC. Cela améliore considérablement l'accès des femmes aux soins de santé.

Le volume d'activités en 2013 est remarquable :

- Consultation pré natale = 956
- Accouchements = 937
- Dépistages VIH = 937

Accessible et disponible à toute heure, Mademoiselle GOHN, fait preuve d'un humanisme exemplaire pour les patientes et les usagers de son centre de santé.

DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



PRIX DU
MEILLEUR
ÉTABLISSEMENT
SANITAIRE

CRITERES DE SELECTION

- Environnement ;
- Infrastructure ;
- Equipement ;
- Matériel roulant ;
- Prestations de services ;
- Hygiène et gestion des déchets biomédicaux.

Motivation du choix

Le volume d'activités de l'hôpital est très important. Ainsi, en 2013, 2660 cas de paludisme et 1 320 cas d'insuffisances respiratoires aigües ont été notifiés et traités.

En ce qui concerne l'Ulcère de Buruli 133 cas en 2010, 70 cas en 2011, 126 cas en 2012 et 26 cas en 2013 ont été dépistés et traités.

Cet hôpital se caractérise par :

- Un personnel bien formé et très accueillant, accessible et disponible à tout heure qui accomplit ses tâches avec humanisme ;
- Une structure sanitaire avec une hygiène remarquable et un professionnalisme d'école où les activités sont exécutées avec célérité et rigueur ;
- Un rayon d'attraction largement supérieur à sa zone de couverture, allant même au-delà de la région ;
- Un plateau technique d'un excellent niveau.

LAURÉAT

HÔPITAL SAINT
MICHEL DE PRISE
EN CHARGE
DE L'ULCÈRE
DE BURULI DE
ZOUKOUGBEU
(DALOA)

DOMAINE DE L'AGRICULTURE



PRIX DU
MEILLEUR
PRODUCTEUR
AGRICOLE
INDIVIDUEL

CRITERES DE SELECTION

Les critères d'appréciation sont les suivants :

- Gouvernance (3 sous- critères) ;
- Performance économique (4 sous- critères) ;
- Réalisations socio-économiques (7 sous- critères).

LAURÉATE



MME AMOIKON
KOUSSO

Meilleure Productrice de Manioc
à AGNIBILEKRO

Motivation du choix

Meilleure productrice de manioc, Madame AMOIKON doit son prix à son investissement dans une activité qu'elle exerce depuis 16 ans maintenant. Elle maîtrise les différentes opérations de la culture du manioc.

Elle produit chaque année au moins 200 tonnes de manioc qu'elle livre à la société NESTLE CI avec laquelle elle a un contrat de vente. Elle établit chaque année un plan de campagne avec l'appui de l'ANADER. Elle encourage également les femmes et les jeunes de son village à la production de manioc et les aide dans la commercialisation (elle transporte leur production à NESTLE CI à Abidjan).

Son revenu net est de 6 000 000 FCFA par an. Ce qui lui permet de scolariser les 3 enfants qu'elle a à sa charge et de vivre décemment. Elle participe à la construction des infrastructures de sa Sous-préfecture (exemple l'hôpital) et à la réhabilitation des pistes agricoles et sponsorise des manifestations à caractère social. Elle a un compte bancaire.

DOMAINE DE L'AGRICULTURE

CRITERES DE SELECTION

Les critères d'appréciation sont les suivants :

- **Gouvernance (18 sous- critères) ;**
- **Performance économique (3 sous- critères) ;**
- **Professionnalisation (14 sous- critères) ;**
- **Réalisations socio-économiques (7 sous- critères).**

Motivation du choix

Basée dans la S/P de Niofoin, département de Korhogo, la COOPTINSE COOPCA a été créée en 1975, d'abord sous la forme de Groupement à Vocation Coopérative (GVC). Elle a reçu son agrément de coopérative le 12 février 2012 et est enregistrée au Registre des sociétés coopératives le 6 décembre 2013.

Forte de 411 membres, la coopérative présidée par Monsieur KONE Konanhan, exploite une superficie de 918 hectares avec un potentiel de commercialisation de 1 300 tonnes de coton graine.

Au cours des quatre dernières campagnes agricoles, COOPTINSE a été la meilleure organisation professionnelle agricole de la société Ivoire Coton au regard de ses performances en volume de production, en rendement moyen à l'hectare, en remboursement de crédit intrants (100 % de remboursement de crédit de campagne) et en matière de gestion.

Ses principales réalisations sont notamment :

- un bureau siège construit sur fonds propres ;
- un magasin central d'une capacité de stockage de 200 tonnes au siège et 3 magasins d'une capacité de stockage de 120 tonnes chacun et 2 magasins d'une capacité de stockage de 60 tonnes chacun ;
- construction de 7 logements de maîtres, d'une salle de réunion, d'une école primaire de 6 classes et d'un centre d'alphabétisation ;
- aménagement et entretien de 4 barrages (retenue d'eau), etc.



PRIX DE LA
MEILLEURE
SOCIÉTÉ
COOPÉRATIVE
AGRICOLE

DOMAINE DE L'INDUSTRIE

CRITERES DE SELECTION

Evaluation des performances des entreprises en matière de :

- **nature des matières premières locales transformées (7 sous-critères de notation /100 points) ;**
- **niveau de transformation des matières premières locales ;**
- **caractère novateur du produit ;**
- **disponibilité du produit sur le marché local ;**
- **respect des exigences légales et réglementaires (critère éliminatoire).**

Motivation du choix

SANIA Cie est une société agro-industrielle spécialisée dans l'achat, la transformation et la commercialisation de produits oléagineux.

Elle produit de l'huile de palme raffinée (Dinor, Palme d'Or, DORA) et la margarine (Délícia, Saint Avé).

Les actions de SANIA Cie SA en matière de responsabilité sociale porte notamment sur :

- le développement de plantations de palmiers à huile ;
- l'achat des 2/3 de produits transformés auprès des planteurs villageois ;
- l'emploi des jeunes issus des communautés locales.

SANIA Cie SA emploie 414 travailleurs dont 25 cadres supérieurs, 58 techniciens supérieurs et cadres moyens et 279 agents de maîtrises et ouvriers qualifiés et 52 ouvriers.

Cette entreprise est classée première en matière de productivité.



PRIX IVOIRIEN
DE L'INDUSTRIE

LAURÉAT

SOCIÉTÉ
COOPÉRATIVE
«TINMIGAMON»
DE SEGUETIELE
(COOP.TIN.SE
COOP-CA)

LAURÉAT

SANIA
CIE



PRIX IVOIRIEN
DE LA QUALITÉ

DOMAINE DE L'INDUSTRIE / QUALITÉ

CRITERES DE SELECTION

Evaluation des performances en matière de démarche qualité conformément aux critères harmonisés dudit prix au niveau de l'UEMOA avec une grille de 30 critères d'évaluation. Ces critères sont inspirés des exigences de la norme ISO 9004.

Motivation du choix

UNILEVER CÔTE D'IVOIRE est une entreprise agro-alimentaire spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de margarine, mayonnaise, poudre à laver, savons de ménage, savonnettes (savons de toilettes).

UNILEVER CÔTE D'IVOIRE présente un historique qualité remarquable :

- certifiée ISO 9001/ 2008.
- distinguée de la qualité 2012 lors des journées nationales de la qualité
- vainqueur du 1er prix d'excellence au prix ivoirien de la qualité 2013.

Elle emploie 507 travailleurs dont 133 cadres supérieurs, 21 techniciens supérieurs et cadres moyens et 206 agents de maîtrises et ouvriers qualifiés, etc.

LAURÉAT

UNILEVER
CÔTE D'IVOIRE



PRIX IVOIRIEN
DES MINES

DOMAINE DES MINES

CRITERES DE SELECTION

Evaluation des performances des entreprises en matière de responsabilité sociétale et de respect de l'environnement :

- prise en compte de la santé et de la sécurité du personnel ;
- qualité des relations avec les autochtones et la collectivité locale ;
- gestion des nuisances et pollutions de l'environnement ;
- planification de la gestion des crises ;
- respect des exigences légales et réglementaires (critère éliminatoire).

Motivation du choix

Créée le 1er juillet 2010, la Société des mines de Tongon opère dans le domaine de l'extraction minière, spécialement, l'or.

Elle emploie 528 travailleurs dont 14 cadres supérieurs, 75 techniciens supérieurs, 97 techniciens et agents de maîtrises et 342 agents d'exécution.

LAURÉAT

**SOCIÉTÉ DES
MINES DE
TONGON**

DOMAINE DE LA CULTURE

CRITERES DE SELECTION

- Performance individuelle ;
- Reconnaissance nationale et internationale ;
- Leadership dans le secteur ;
- Durabilité et régularité de la carrière ;
- Capacité à défendre les valeurs culturelles Nationales ;
- Implication dans l'action sociale.



PRIX
D'EXCELLENCE
POUR LA
LITTÉRATURE

Motivation du choix

Romancière, nouvelliste, Régina YAOU épouse N'douffou est l'une des pionnières de la littérature féminine ivoirienne née en 1976, grâce à Simone Kaya, auteur du roman « Les danseuses d'Impé Eya » (éd. Inades, 1976). Elle compte en bonne place dans la vie littéraire ivoirienne pour la régularité et la densité de sa production, ainsi que pour le grand amour que lui portent les lecteurs.

Elle entre officiellement en littérature avec sa nouvelle «Les Citadines» qui lui permet de remporter en 1977 le premier prix du concours littéraire de découverte des jeunes talents organisé par les éditions CEDA.

En 1982, son premier roman, «Lezou Marie ou les Ecueils de la vie» connaît un immense succès auprès des jeunes publics et des amis du livre. Depuis cette période, l'auteur n'a de cesse de publier des œuvres appréciées du public. Ses romans La révolte d'Affiba, (N.E.A, 1985), Aihui Anka (NEA, 1988), Le Prix de la Révolte (N.E.I, 1996) ou les Germes de la Mort (édition, Passerelle, 1999) connaissent un bon succès auprès des lecteurs.

Auteur de 19 titres publiés qui couvrent, en plus du roman et de la nouvelle, la littérature sentimentale et les thrillers, Régina YAOU se consacre principalement à la littérature depuis une dizaine d'années. Elle a actuellement une dizaine de manuscrits sous la main. Elle est récompensée pour l'ensemble de son œuvre.

LAURÉATE



MME YAOU RÉGINA
ÉPOUSE N'DOUFFOU

Romancière, Nouvelliste

DOMAINE DE LA CULTURE

CRITERES DE SELECTION

- Performance individuelle ;
- Reconnaissance nationale et internationale ;
- Leadership dans le secteur ;
- Durabilité et régularité de la carrière ;
- Capacité à défendre les valeurs culturelles Nationales ;
- Implication dans l'action sociale.



PRIX
D'EXCELLENCE
POUR LES ARTS
VIVANTS

Motivation du choix

La Compagnie N'SOLEH a été créée en 1994 à Abidjan à l'initiative de Massidi Adiatou et Jenny Mézile, deux danseurs et chorégraphes de talent. C'est une compagnie de danse contemporaine qui a à son actif plusieurs créations, la participation à de nombreux festivals internationaux en Afrique et dans le monde. La Compagnie N'SOLEH est promotrice d'Afrik Urbarnart, le festival international de danse contemporaine qui réunit chaque année à Abidjan, plusieurs compagnies de danse du monde entier. Elle organise également en partenariat avec le Goethe Institut d'Abidjan un programme de diffusion de spectacles de danse dénommé DanseRaum.

La compagnie N'SOLEH a obtenu plusieurs prix qui récompensent le travail de ses chorégraphes :

- 1er Prix de la meilleure chorégraphie au Concours de danse Inter-africaine organisé par Culture France en 1998 ;
- Lauréat du Concours International de la Seine Saint-Denis de Bagnolet en France 1999-2000 avec sa Compagnie N'SOLEH.

LAURÉAT

COMPAGNIE
N'SOLEH

DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



PRIX D'EXCELLENCE
DE LA MEILLEURE
INITIATIVE EN FAVEUR
DU DÉVELOPPEMENT
DES TIC

CRITERES DE SELECTION

- Caractère innovant sur les plans technologique, process, produit, marketing et commercial ;
- Qualité technologique et scientifique sur les plans de la sophistication du contenu, de son potentiel d'industrialisation, de sa contribution au développement et de sa brevetabilité ;
- Viabilité économique (Rentabilité économique / Création d'emplois / Création d'activités secondaires / Création de forte demande / Impact sur l'environnement) ;
- Motivation des promoteurs (Existence d'une vision / Degré d'engagement / Sens de l'entrepreneuriat / Leadership du promoteur).

Motivation du choix

Le projet de Dr N'GORAN consiste en la mise en œuvre d'un dispositif alimenté par l'énergie solaire qui permet la fermentation et le séchage des fèves de cacao. Le système est contrôlé électroniquement pour apporter à bonnes doses ce qu'il faut pour obtenir une fermentation et un séchage adéquats. La qualité et le tonnage du produit à l'issue de ce processus s'en trouvent augmentés.

Pour la Côte d'Ivoire premier pays producteur et exportateur de fèves de cacao, ce projet aura une incidence significative en termes d'amélioration de la qualité des productions et d'augmentation des volumes d'exportation.

Il permettra un traitement plus élaboré et plus autonome de la chaîne de fermentation et de séchage des fèves. Ainsi les planteurs pourront mettre à profit ce gain de temps pour le développement d'activités annexes. L'incidence positive en termes de volume et de qualité entraînera une augmentation du revenu des paysans et conséquemment une amélioration de leur niveau de vie.

LAURÉAT



DR. N'GORAN
YAO

DOMAINE DU TOURISME



PRIX DU
MEILLEUR
HÔTELIER

CRITERES DE SELECTION

- Etre un opérateur privé dans une entreprise hôtelière, touristique ou de restauration ;
- Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière, touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession) ;
- Avoir contribué à la promotion du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration ;
- Avoir une bonne renommée dans le domaine.

LAURÉAT



M. OLO
ANOUMAN GERMAIN

Président Directeur Général du
Groupe SITHO (Société Ivoirienne
du Tourisme)

Motivation du choix

Président Fondateur du groupe SITHO (Société Ivoirienne de Tourisme) avec trois unités hôtelières (NSA HOTEL, MANTCHAN HOTEL et MAFFOUE HOTEL) d'une capacité totale de 199 chambres, 16 salles de réunion, 7 restaurants et 2 bars, Monsieur OLO a contribué énormément au développement de l'hôtellerie à Grand-Bassam et a créé de nombreux emplois (200 employés pour les trois unités hôtelières).

Il prévoit la construction d'un grand complexe hôtelier sur une superficie de quatre hectares en bordure de mer entre Abidjan et Grand-Bassam dénommé OCEAN PARK et la création d'une Ecole Supérieure d'Hôtellerie en partenariat avec le groupe international VATEL.

Président Fondateur de l'Institut Raggi Anne-Marie de Grand-Bassam et membre du Conseil de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ARMP), Monsieur OLO a reçu de nombreuses distinctions pour son professionnalisme dans le domaine de l'hébergement

DOMAINE DU TOURISME



PRIX DU MEILLEUR RESTAURATEUR

CRITERES DE SELECTION

- Etre un opérateur privé dans une entreprise hôtelière, touristique ou de restauration ;
- Avoir une longue expérience dans le domaine d'activité hôtelière, touristique ou de restauration (au moins dix ans dans la profession)
- Avoir contribué à la promotion du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration ;
- Avoir une bonne renommée dans le domaine.

LAURÉATE



**MME AKOTO
YAO ROSALIE**
(Maquis du Val)

Motivation du choix

Mme AKOTO est fondatrice et gérante du Restaurant Maquis du Val à Cocody Doyen spécialisé dans la cuisine ivoirienne et africaine.

Au départ un petit espace de restauration avec un appatam, le restaurant est devenu aujourd'hui un grand complexe de restauration moderne de 200 couverts et de service traiteur avec un effectif de 50 employés.

Madame AKOTO a contribué à la valorisation de la cuisine ivoirienne en la hissant au plan international. De nombreux hommes d'affaires et diplomates européens comptent parmi sa clientèle.

Madame AKOTO a reçu plusieurs trophées et distinctions :

- 2001 : 1er prix au concours de la bonne table ivoirienne ;
- 2002 : Prix Ivoirien de la qualité avec un diplôme d'honneur ;
- 2003 : Elevée au grade de chevalier de mérite ivoirien ;
- 2008 : Prix d'encouragement entreprise d'or ;
- 2012 : 1er Prix Talié d'Or ;
- 2014 : Officier dans l'ordre du mérite ivoirien.

DOMAINE DES SPORTS



PRIX D'EXCELLENCE POUR LES SPORTS (CATÉGORIE ATHLÈTE)

CRITERES DE SELECTION

- Respect des normes ;
- Constance dans les performances ;
- Générosité dans l'effort ;
- Loyauté ;
- Leadership.

LAURÉAT



**M. GBANE
SEYDOU**
Taekwondo

Né le 12 avril 1992 à Marcory, GBANE Seydou est étudiant en 2ème année de licence à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS). Il est ceinture noire 3ème DAN.

Motivation du choix

- Médaille d'or au championnat d'Afrique en Tunisie (2014) ;
- Champion de Côte d'Ivoire saison 2014, 2013, 2012 ;
- Médaille d'Or à la coupe du monde Francophone au Vietnam (2013) ;
- Participation au Grand Prix de Manchester (2013) ;
- Participation et Qualification aux jeux olympiques en Egypte.

DOMAINE DES SPORTS



CRITERES DE SELECTION

- Dévouement ;
- Projet sportif ;
- Bonne organisation sportive ;
- Bonne animation ;
- Bonne gestion des affaires et des ressources ;
- Résultats sportifs (national et international).

LAURÉAT



M. BAMBA
CHEICK DANIEL

Président de la Fédération
ivoirienne de Taekwondo

Préfet Hors Grade, Monsieur BAMBA est né le 05 août 1959 à Lakota.
Athlète émérite, il est ceinture noire 6ème DAN.

Motivation du choix

- La fédération a organisé le dernier championnat du monde de Taekwondo à Abidjan du 28 au 30 novembre 2013 (La Côte d'Ivoire a été vice-championne chez les hommes)
- Fédération exemplaire dans son organisation et dans son fonctionnement ;
- Fédération classée 1ère au niveau national sur le plan administratif.

Monsieur BAMBA est lauréat pour la seconde année consécutive du Prix d'Excellence pour les sports (Catégorie dirigeant sportif)

DOMAINE DE LA DÉFENSE



CRITERES DE SELECTION

- Etat d'entretien de la structure ;
- Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité ;
- Résultats sportifs ;
- Résultats des examens ;
- Discipline au sein de la structure.

LAURÉAT

1^{ER}
BATAILLON
DU GÉNIE
DE BOUAKÉ

Motivation du choix

Cette unité a des missions militaires et civiles.

Sur le plan militaire :

- appuyer l'action des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire en cas d'engagement dans les opérations militaires par l'aide au déploiement, l'aide à la mobilité et la participation à la contre mobilité ;
- participer à l'extension, la rénovation, l'amélioration et l'entretien des infrastructures militaires ;
- assurer l'instruction du personnel militaire des FRCI, dans les spécialités du combat du génie, du bâtiment et des travaux publics.

Sur le plan civil :

- effectuer des travaux d'intérêt public, dans le cadre de la défense civile, ainsi que dans le cadre de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire national ;
- effectuer toute demande de travaux, extérieurs aux FRCI, relevant de son ressort.

DOMAINE DE LA DÉFENSE

CRITERES DE SELECTION

- Etre de bonne moralité ;
- Etre discipliné ;
- Avoir été auteur d'un acte de bravoure ;
- Avoir une bonne tenue et une bonne présentation ;
- Etre vainqueur du sondage réalisé à cet effet.

Motivation du choix

Nommé Commandant de la 1ère légion de Gendarmerie départementale depuis le 1er août 2011, le Colonel KOUASSI KAUNAN Stanislas René a su, par ses qualités intrinsèques restaurer la discipline au sein de sa légion et susciter chez ses collaborateurs, le goût du travail bien fait qui se traduit depuis 3 ans par des résultats très satisfaisants.

En effet de 2011 à 2014, ce sont environ 159 armes qui ont été saisies et reversées au commandement supérieur de la Gendarmerie dont :

- 40 AK 47 et 51 fusils calibre 12 ;
- environ 5 000 munitions 7,62 mm.

Au titre des drogues et stupéfiants, les saisies opérées sous la houlette du Colonel KOUASSI KAUNAN se présentent comme suit :

- 998,623 kg de cannabis ;
- 1 plantation de cannabis détruite ;
- 03 tonnes de produits pharmaceutiques non enregistrés ;
- 21 personnes de toutes nationalités confondues déferées dans le cadre de ces trafics.

Les différentes opérations de sécurisation des villes au sein de sa Légion et de l'autoroute du nord auxquelles il a participé ont permis de ramener la sécurité dans ces localités et sur cet axe.

La constance et l'abnégation de cet officier supérieur au travail lui ont valu la décoration au grade de chevalier dans l'ordre national.



PRIX
D'EXCELLENCE
DU « GLAIVE
D'HONNEUR DE
LA GENDARMERIE
NATIONALE »



COLONEL
KOUASSI
KAUNAN RENÉ STANISLAS



DOMAINE DE LA DÉFENSE

CRITERES DE SELECTION

- Etat d'entretien de la structure ;
- Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité ;
- Résultats sportifs ;
- Résultats des examens ;
- La discipline au sein de la structure.

Motivation du choix

Placée sous l'autorité directe du commandant supérieur de la gendarmerie, l'École de Gendarmerie d'Abidjan (EGA) a été créée en 1961 par la loi n°61-209 du 12 juin 1961. Elle a trois grandes missions :

- la formation des élèves officiers sur une année ;
- la formation des élèves sous-officiers pendant deux années ;
- la formation continue des cadres de l'Arme à travers les examens professionnels (OPJ, BTGD, BTGM).

L'EGA constitue l'un des piliers de la formation initiale et continue des cadres au sein de la gendarmerie. Elle est garante de la tradition et de l'évolution de l'arme d'Elite de la gendarmerie au sein de l'armée ivoirienne tout en s'adaptant aux défis des temps nouveaux. Elle constitue un environnement propice pour la formation initiale et continue de ses hommes.



PRIX DE
LA MEILLEURE
ÉCOLE MILITAIRE



LAURÉAT

ÉCOLE DE
GENDARMERIE
D'ABIDJAN



DOMAINE DE L'ENTREPRENARIAT

CRITERES DE SELECTION

- Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité (3 sous-critères /20 points) ;
- Obligations de transparence (2 sous- critères/15 points) ;
- Qualité du projet d'entreprise (2 sous- critères/15 points) ;
- Innovation (3 sous- critères/15 points) ;
- Gestion des ressources humaines (4 sous- critères/20 points) ;
- Contribution au développement du secteur privé (1 sous-critère/5 points) ;
- Chiffre d'Affaires de l'entreprise (1 sous- critère/10 points) ;
- Résultats de l'entreprise (1 sous- critère/10 points).



PRIX
D'EXCELLENCE DE
L'ENTREPRENARIAT
JEUNE

Motivation du choix

Sa carrière professionnelle débute en janvier 2003 par la création de ZENITH FINANCES dont l'activité consistait en la gestion et en l'animation de 4 sous gestions WESTERN UNION en partenariat avec ECOBANK.

Forte de ces années d'expérience dans le domaine du transfert d'argent, Madame Patricia ZOUNDI épouse YAO, crée en 2010 la société de transfert QUICKCASH dont elle est l'Administrateur Général. Son but est de rendre le service de transfert d'argent accessible à toutes les couches de la population. En effet, QUICKCASH à travers sa plateforme se veut accessible aussi bien pour les populations rurales (avec accès par sms) que pour les populations urbaines (accès par internet).

En 2013, elle obtient un diplôme de médiateur à l'Institut de Formation et à la Négociation (IFOMENE) de l'Université Catholique de Paris.

Femme dynamique et entreprenante, elle entreprend également en 2013, une formation en management et leadership à Dale Carnegie.

Madame YAO est par ailleurs membre fondateur du mouvement Ivoirien des dirigeants et cadres catholiques.

Distinctions Honorifiques :

- Chevalier de l'ordre national et du mérite burkinabé en 2014
- Lauréate du grand prix de la CGECI ACADEMY BUSINESS COMPETITION édition 2014
- Prix Spécial du Premier Ministre d'encouragements aux jeunes promoteurs pour la création d'emplois lors du SIMA (Salon International des Métiers d'Abidjan).

LAURÉATE



MME ZOUNDI
PATRICIA ÉPOUSE YAO

Administrateur Général
de QUICKCASH

DOMAINE DE L'ENTREPRENARIAT

CRITERES DE SELECTION

- Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité (3 sous-critères /20 points) ;
- Obligations de transparence (2 sous- critères/15 points) ;
- Qualité du projet d'entreprise (2 sous- critères/15 points) ;
- Innovation (3 sous- critères/15 points) ;
- Gestion des ressources humaines (4 sous- critères/20 points) ;
- Contribution au développement du secteur privé (1 sous-critère/5 points) ;
- Chiffre d'Affaires de l'entreprise (1 sous- critère/10 points) ;
- Résultats de l'entreprise (1 sous- critère/10 points).



PRIX
D'EXCELLENCE DE
L'ENTREPRENARIAT
FÉMININ

Motivation du choix

Madame Janet KOMENAN est l'une des pionnières dans l'entretien industriel, de l'hygiène des usines agroalimentaires. Elle a, à cet effet, accompagné plusieurs entreprises dans leur quête de certification de qualité. Sa hargne et son sérieux au travail lui ont valu la reconnaissance de tous ses partenaires africains et européens.

Être avitailleur maritime, n'est pas un métier facile. Il l'est davantage lorsqu'on y ajoute la livraison en offshore et plus difficile encore lorsqu'on y adjoint la restauration sur les plates-formes. Ces difficultés sont bravées par Janet KOMENAN, dont la passion pour ce métier fait d'elle la première femme africaine dans le domaine de l'avitaillement offshore.

Membre de la Coalition des femmes leaders de Côte d'Ivoire, de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire et de la commission développement de l'entrepreneuriat féminin de la CGECI, Madame KOMENAN est spécialisée, entre autres dans l'enlèvement des ordures ménagères (garbage), la dératisation, la désinfection, la fumigation et le catering service sur les plateformes pétrolières (Offshore).

LAURÉATE



MME KOMENAN
JANET

Directeur Général
de O'CLAIRE International

DOMAINE DE LA COMMUNICATION



PRIX DU MEILLEUR
MANAGER
D'ORGANISME
PUBLIC DE
COMMUNICATION

CRITERES DE SELECTION

- Connaissance et aptitude professionnelle ;
- Esprit d'initiative ;
- Civisme, intégrité et moralité ;
- Sens du service public ;
- Sens social et des relations humaines ;
- Esprit de discipline ;
- Présentation (cadre de travail, image de marque de l'entreprise...);
- Puissance de travail et rendement ;
- Performance ;
- Créativité et innovation.

LAURÉAT



**M. DAN
MOUSSA ALFRED**

Directeur de l'Institution des
Sciences et Techniques de la
Communication (ISTC)

Motivation du choix

Le professionnalisme de Monsieur DAN Moussa Alfred en tant que journaliste est avéré et reconnu de tous en Côte d'Ivoire et au-delà ; ce qui lui vaut respect et considération et lui a permis d'occuper d'importantes fonctions au quotidien *Fraternité-Matin* : Secrétaire général de rédaction, puis Rédacteur en chef et Directeur des rédactions.

Au plan international, il est membre de l'Union Internationale de la Presse Francophone (UPF) depuis 2005 et a occupé le poste de président de cette organisation.

Travailleur infatigable, Monsieur DAN Moussa Alfred a reçu en 2002 la Médaille d'argent du travail et a été élevé respectivement aux rangs de Chevalier de l'Ordre national ivoirien le 07 décembre 2007 et Chevalier de l'Ordre national de la solidarité et de la cohésion le 25 août 2008.

Depuis juillet 2011, il est le Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC). A la tête de cet institut, il s'est révélé un grand manager, notamment en lui conférant une dimension internationale en établissant d'excellentes relations avec les institutions internationales dont l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

DOMAINE DE LA COMMUNICATION



PRIX
DU MEILLEUR
COMMUNICATEUR

CRITERES DE SELECTION

- Connaissance et aptitude professionnelle ;
- Esprit d'initiative ;
- Civisme, intégrité et moralité ;
- Sens du service public ;
- Sens social et des relations humaines ;
- Esprit de discipline ;
- Présentation (cadre de travail, image de marque de l'entreprise...);
- Puissance de travail et rendement ;
- Créativité ;
- Impact socio-économique.

LAURÉAT



**M. ZOGBO
YVES JUNIOR**

Animateur à Radio Nostalgie

Motivation du choix

Le lauréat ZOGBO Yves Louis Noël, plus connu sous le nom de Yves ZOGBO Junior, a été retenu au terme d'une sélection rigoureuse.

L'intéressé figure au nombre des meilleurs animateurs radio et télé de la Côte d'Ivoire. Dès son avènement dans le monde de l'audiovisuel, il a su rapidement s'imposer comme l'élément moteur des nouveaux courants musicaux. Ainsi, avec feu Laurent Fulgence KASSY, le lauréat avait créé un magazine TV pour les jeunes.

Par ailleurs, Monsieur ZOGBO Yves Junior est producteur radio et télé, maître de cérémonie au kora Music Awards et animateur des émissions dont les plus connues sont « AFRIQUE ETOILES » et « QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ». Toutes choses qui lui ont valu d'être sacré EBONY dans la catégorie du Meilleur présentateur. Il a acquis une excellente culture générale et télévisuelle.



PRIX DU MEILLEUR
COMITÉ DE LUTTE
CONTRE LES FEUX
DE BROUSSE

DOMAINE DES EAUX ET FORÊTS

CRITERES DE SELECTION

- **Lutte préventive** : Sensibilisation / Pratique des feux précoces / Réalisation de pare-feu
- **Lutte active** : Feu déclaré et maîtrisé

LAURÉAT

ONG
LUCOFEUBROU
À NASSIAN

Motivation du choix

Exerçant dans le département de Nassian, cette ONG couvre 42 villages. Démarrée en 2004, elle contribue à maîtriser les feux de brousse qui sévissent dans cette région. Depuis 2006, les feux de brousse dans cette région sont rares en raison de l'application stricte des principes de lutte contre les feux de brousse.

La végétation a totalement repris dans cette région pour le bonheur des populations



PRIX DU
MEILLEUR
ACTEUR DE
REBOISEMENT

DOMAINE DES EAUX ET FORÊTS

CRITERES DE SELECTION

- **Respect des quotas (ha)**
- **Entretien de la plantation (3 passages/an)**
- **Etat de la plantation**

LAURÉAT

SUKYHO
MAHIKARI
CÔTE D'IVOIRE

Motivation du choix

Ce mouvement spirituel a reboisé entre 2005 et 2013, 5022 ha au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso. Il a à son actif, la réalisation 270 ha de reboisement dans différentes localités de la Côte d'Ivoire entre 1992 et 2004.

En 2003, 50 ha ont été reboisés dans la forêt classée d'Abengourou, et en 2014, 150 ha dans les forêts classées d'Anguedou, Kassa et Mopri.

DOMAINE DES EAUX ET FORÊTS



PRIX DU
MEILLEUR AGENT
DES EAUX ET
FORÊTS

CRITERES DE SELECTION

Evaluation de la performance des policiers (officiers et sous-officiers) sur la base des critères ci-après :

- Qualités personnelles (11 sous-critères de notation /50 points) ;
- Qualités administratives (10 sous-critères de notation /50 points) ;
- Comportement dans le service et hors du service (10 sous-critères de notation /50 points).

LAURÉAT



COMMANDANT **SORO**
DOMA

Chef de l'Unité de Gestion (UGF) de la forêt classée de Séguié/ SODEFOR

Motivation du choix

En 2012 et 2013, il conduit respectivement avec succès une patrouille en forêt classée de Bossematié (Département d'Abengourou) et de Kassa dans le département de Tiassalé en dépit des oppositions farouches des occupants.

Il a également procédé à de nombreux reboisements perceptibles le long de l'autoroute dans cette forêt classée.

DOMAINE DU TRANSPORT ROUTIER



PRIX
DE LA MEILLEURE
SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT
ROUTIER

CRITERES DE SELECTION

- Ponctualité ;
- Taille du parc auto de l'entreprise ;
- Qualité des services de la gare ;
- Couverture réseau ;
- Pérennité de l'entreprise ;
- Sens du service public ;
- Esprit d'initiative.

Motivation du choix

L'Union des Transports de Bouaké (U.T.B) a été créée en août 1984 par Monsieur KOUAME Konan N'SIKAN qui en est Président Directeur Général. Elle a pour activité principale le transport des personnes et des biens sur l'espace inter-urbain.

Disposant à sa création de deux (02) cars, Monsieur KOUAME Konan N'SIKAN, par son sens élevé des affaires, va permettre à la compagnie d'accroître son parc automobile à douze (12) véhicules après seulement six (06) mois d'activité. Au fil des années, U.T.B a acquis de nouveaux cars, atteignant un parc de plus de deux cent (200) cars à la veille de la crise ivoirienne de septembre 2002.

Malgré le très lourd impact de la décennie de crise sur ses activités, UTB continue de bénéficier de la confiance des fournisseurs d'équipements. Ce qui lui a permis d'acquérir de nouveaux cars, augmentant ainsi le volume de son parc afin de répondre aux sollicitations de ses nombreux clients, avec la réouverture des gares de DUEKOUÉ, BEOUMI, MAN, et celles de la ligne internationale ACCRA, LOME et COTONOU.

Son objectif à long terme est de tisser une véritable toile d'araignée en Côte d'Ivoire afin d'amoinrir les souffrances des populations dans leurs déplacements.

Pour le confort de ses clients, plus de 90% du parc automobile est climatisé avec d'autres commodités telles que la ceinture de sécurité, la lumière individuelle, le siège réglage, l'écran de télévision, plasma.

UTB annonce pour bientôt la connexion internet dans ses gares et ses cars.

LAURÉAT

UNION DES
TRANSPORTS
DE BOUAKÉ
(UTB)

DOMAINE DU LOGEMENT



PRIX
D'EXCELLENCE
DU MEILLEUR
PROMOTEUR DE
LOGEMENTS

CRITERES DE SELECTION

- Organisation administrative et technique ;
- Accueil des acquéreurs ;
- Plan de masse ;
- Plan d'architecture ;
- Plan des logements ;
- Organisation du chantier ;
- Niveau de finition des villas témoins ;
- Business plan.

Motivation du choix

Créé en 1995, le Groupe CEB est un Promoteur immobilier inscrit parmi les entreprises immobilières qui ont en charge la réalisation de Programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire.

Dans ce programme le groupe CEB va réaliser plusieurs projets immobiliers dont :

- **Abidjan**
Route de Grand-Bassam, il est prévu la réalisation de 425 logements
- **Intérieur de pays**
129 logements à Guiglo

Le groupe CEB a déjà réalisé :

- Cité Henriette Konan Bédié à Yopougon SONACO ;
- Cité Anacardes à Yopougon (zone industrielle) ;
- Cité Fandasso 1 à Angré.

LAURÉAT

GROUPE
CONSTRUCTION
ENTRETIEN
BÂTIMENT
(CEB)

DOMAINE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT



PRIX D'EXCELLENCE
POUR LA
VALORISATION DES
COMPÉTENCES
FÉMININES

CRITERES DE SELECTION

- Qualité professionnelles (rigueur, qualité managériales, compétence) ;
- Engagement personnel ;
- Reconnaissance ou distinctions ;
- Impact de l'action.

Motivation du choix

Madame DIABAGATE Aïssatou épouse KOSSONOU a été retenue par le jury du fait de ses compétences professionnelles avérées, ses prises d'initiatives et son sens aigu du respect de la hiérarchie. Sa ponctualité et son assiduité au travail sont exemplaires. Elle est un des rares agents à avoir accepté d'être muté à l'intérieur malgré son statut de femme mariée dont le mari réside à Abidjan. Elle a réussi à convaincre ce dernier de la nécessité de service que représentait pour elle cette mutation.

Nantie d'une conscience professionnelle hors norme, pour l'éducation des femmes en milieu rural, elle n'hésite pas à se déplacer à moto ou à vélo pour parcourir les villages des environs de Korhogo pour y mener l'animation communautaire.

Elle a reçu un trophée au cours de l'année 2011- 2012 dans le cadre de la célébration de l'excellence de la Direction des Institutions de Formation et d'Education Féminine.

LAURÉATE



MME **DIABAGATE**
AÏSSA ÉPOUSE KOSSONOU

Directrice de l'IFEF de Korhogo

DOMAINE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT



PRIX
D'EXCELLENCE
DE L'ENFANT
PARLEMENTAIRE

LAURÉATE



MLLE LATH
AKAFFOU
GRÂCE MARIE ESTHER

Présidente du Parlement des
Enfants de Côte d'Ivoire (PECI)

Née le 07 octobre 2002 à Daloa, Mlle LATH AKAFFOU est élève en classe de 5ème au Collège Moderne Sainte Trinité de Issia. Elle est admise en classe de 4ème avec une moyenne annuelle de 16.94 /20.

Le Parlement des Enfants de Côte d'Ivoire (PECI) qu'elle préside depuis son élection le 27 juillet 2014 a été créé en 1992 à l'initiative de journalistes et d'enseignants. C'est une tribune libre des enfants. Il est laïc, et n'a pas de vocation politique, ni syndicale. Ce parlement est composé de quatre-vingt-quatre (84) enfants provenant de vingt-huit (28) régions de Côte d'Ivoire.

Le Parlement des Enfants de Côte d'Ivoire a pour objectifs :

- d'assister les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant ;
- de mener toutes les actions d'information, de sensibilisation des enfants, des parents, des pouvoirs publics, de la société civile et de tous ceux qui peuvent contribuer à l'expression d'une véritable solidarité nationale et internationale pour l'amélioration du bien-être physique, social et économique des enfants.

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'EXCELLENCE EN 4 POINTS

1

Un Comité National de la Journée Nationale de l'Excellence présidée par le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget. Il a pour mission d'organiser la Journée Nationale de l'Excellence et la remise de prix aux acteurs de la vie socio-économique et administrative ayant fait preuve d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs activités. Il valide les travaux du Comité technique chargé de l'examen des rapports de sélection et de proposer la liste des lauréats.

2

Cinquante-cinq (55) lauréats nationaux pour assurer la promotion du secteur privé, des missions régaliennes de l'Etat (défense, sécurité intérieure, justice, santé, administration territoriale, ...), des collectivités locales, du service public et de la société civile (jeunesse scolaire et estudiantine, sportifs, artistes, ...). Ils sont repartis comme suit :

- secteur public (missions régaliennes de l'Etat) : 21 prix ;
- secteur privé : 18 prix ;
- société civile : 16 prix.

Ces lauréats recevront des mains de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, un trophée, un diplôme et un chèque d'un montant de dix millions de francs CFA.

3

Les lauréats classés 2ème et 3ème recevront leurs récompenses au cours de cérémonies éclatées qui seront organisées dans les différents ministères.

4

Une cérémonie solennelle de remise de Prix d'Excellence par S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, le 1^{er} août 2014.



Prix d'Excellence 2014



*“Dans toute chose, le labeur mène à l'expérience
et l'expérience mène à l'excellence.”*

Daniel Desbiens

www.prixdexcellence.gouv.ci

